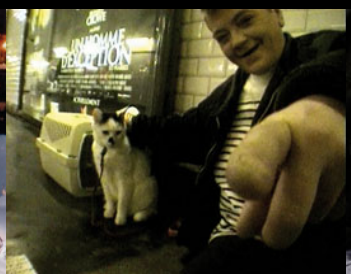

# Chats Perchés

**Documentaire - 2003 - Couleur**
Réalisation : **Chris Marker**
59 minutes
Production : **Les Films du Jeudi**
Distribution : **Les Films du Jeudi**

## RÉSUMÉ

Peu de temps après le choc de septembre 2001, voilà qu'apparaissent, sur les toits de Paris, des Chats. Par un graphisme simple et parfaitement maîtrisé, qui tranche sur la virtuosité quelquefois embrouillée des tags, ils affichent un large sourire. Ainsi quelqu'un, pendant la nuit, risque de se rompre le cou pour faire flotter un message de bienveillance sur cette ville qui en a tant besoin. C'est en suivant la piste des Chats Souriants que ce film s'est construit, allant de surprise en surprise.

**"Un poème optimiste, mais réaliste et lucide où le graffiti du chat est aussi une sorte de tract à la fois dérisoire, existentiel et philosophique. Il y a un peu deux films en un dans Chats perchés, celui sur M. Chat et l'autre sur Marker et l'actualité. Mais ces deux films n'existent que l'un par rapport à l'autre."**
**Blog François Maspero**

**C'est donc la vision d'une créativité anonyme que propose là Chris Marker. Métaphore de cette présence étrange et surréaliste qu'est le chat dans les espaces urbains. Le street art a depuis cette époque bien évolué et le nombre de représentants de cet art a fortement explosé. Au début des années 2000, le mouvement était offert à tous mais réservé à une bande de fanatiques collectionneurs qui faisaient la chasse au space invader et autres habitants des murs de la capitale.**
**Cette chasse, Chris Marker nous la propose en images mais elle a alimenté mes pas pendant une dizaine d'année dans Paris, New-York, Hambourg, Rome etc... (...)**
**Chats perchés, c'est une visite de Paris par le regard, par les lieux et par les sons, probablement une des plus belles visites possibles de la ville car c'est une visite simple, celle de tous les jours qui cherche à voir dans le quotidien ce qui fait sourire ou rêver. Et c'est avec talent et des plans remarquables que Chris Marker réussit ce tour de magie.**
**L'express.fr**